

2 - RENDRE L'OFFRE LISIBLE ET ACCESSIBLE ET FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS

2.3 - Favoriser les solidarités dans une société en mouvement

PA 2.3.3 - CONFORTER LES ACTIONS SOLIDAIRES INTER ET INTRA FAMILIALES

DIAGNOSTIC

Les familles expriment le besoin d'être accompagnées dans le dialogue parents/enfants et trouvent des ressources dans les actions collectives parentales portées par les structures d'animation de la vie sociale, à travers les relations inter-familiales et l'échange d'expériences qu'elles suscitent. Par ailleurs, on constate que les structures d'animation de la vie sociale sont souvent sollicitées pour faire la médiation entre les familles et les acteurs institutionnels (Ecole, Maison de la Métropole, Maison du Rhône, Caf, etc.)

DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

Même s'il existe une richesse d'actions dans les territoires sur la thématique de l'inter et l'intra familles, le maintien d'un travail de coéducation avec les parents est central. L'objectif est qu'ils soient acteurs dans les loisirs et les activités éducatives de leurs enfants (école, centre de loisirs, accompagnement à la scolarité, réussite éducative). Les acteurs doivent déterminer des actions collectives selon les besoins des familles pour aboutir, si nécessaire, à des suivis individuels avec les professionnels des différentes institutions.

PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale de la Métropole de Lyon et du Conseil départemental du Rhône

PILOTAGE / COORDINATION

- ➔ Caf du Rhône dans le cadre du suivi des centres sociaux et espaces de vie sociale et dans le cadre du partenariat avec les communes : conventions tripartites, CTG, Politique de la ville.
- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône

PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Fédération des centres sociaux du Rhône
- ➔ Centres sociaux et espaces de vie sociale
- ➔ Partenaires institutionnels : MDM, CCAS, Conférence des financeurs, Carsat, MDR, etc.

RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Financements Caf, communes, politique de la ville, Métropole de Lyon, MSA, Carsat

ACTION 1

- ➔ Appuyer les actions d'échanges entre pairs et de co-éducation.

ACTION 2

- ➔ Soutenir les actions et projets visant à faciliter les liens entre les familles et les institutions.

ÉCHÉANCES

- ➔ 2021 à 2026

RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Entraide entre familles, qui se nourrissent des expériences des autres en matière de parentalité.
- Facilitation de la relation entre les familles et les acteurs institutionnels.
- Nombre d'actions valorisées dans les documents de bilan et d'évaluation des structures.
- Nombre d'actions d'échanges de savoirs valorisées dans les documents de bilan et d'évaluation des structures.